

Réseau Conseil en développement Territorial

Pays des Vosges Saônoises



ETUDE SUR LES SERVICES A LA POPULATION DANS LE PAYS DES VOSGES SAONOISES



Synthèse du projet de services

Juin 2006

CONCLUSION DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX

UN FAIBLE NIVEAU DE SATISFACTION GENERALE DE LA PART DES USAGERS

Des besoins qui s'expriment sur trois principales faiblesses :

- ▶ Les services de santé ; deux difficultés : une densité médicale alarmante, des dysfonctionnements important des services des urgences (privés comme publics).
- ▶ L'accompagnement à l'emploi et à l'insertion professionnelle : multiplication des opérateurs, le manque de lisibilité et de cohérence d'ensemble de l'offre de services
- ▶ La mobilité et l'accès aux services : inadaptation du réseau de transport interurbain, faiblesse de l'offre de transport interne et avec l'aire urbaine voisine.

UNE OFFRE DE SERVICES QUI PEINE A RETENIR LES JEUNES

- ▶ Un retard pris par le Pays pour répondre aux besoins particuliers des adolescents et des jeunes adultes : faiblesse des transports publics, vieillissement de certains équipements de loisirs et surtout, insuffisance globale d'animation

UN DESEQUILIBRE TERRITORIAL

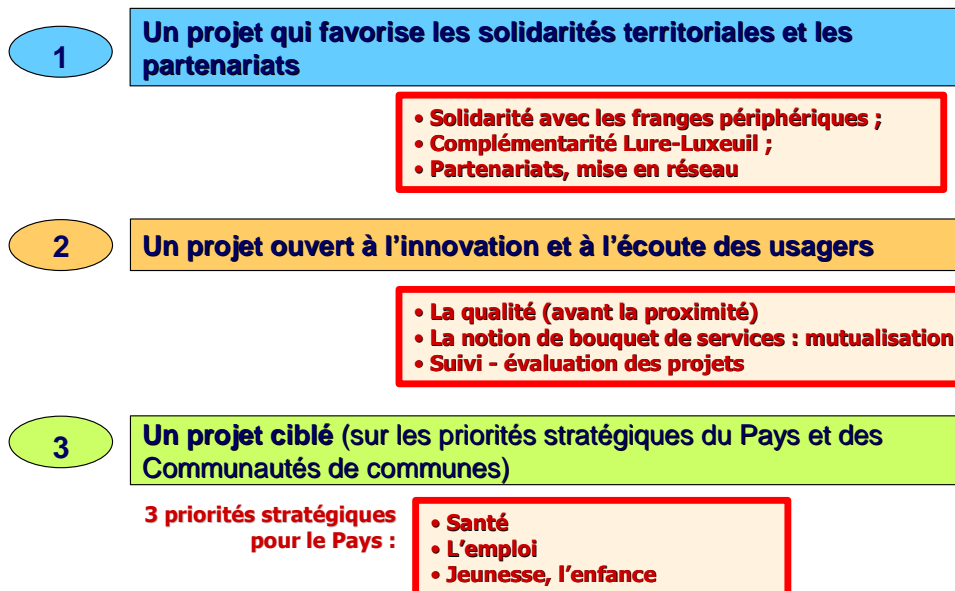
- ▶ Une remise en cause de l'implantation historique des opérateurs de services qui engendre un éloignement conséquent de l'offre de services des trois « franges périphériques » du Pays (le Nord-Ouest, les vallées vosgiennes et l'extrême Sud).

LES PRINCIPAUX POINTS A RETENIR

Atouts	Handicaps
<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de proximité plutôt satisfaisante, sauf sur les trois franges périphériques • Une forte densité de commerces de proximité et de centralité • Une offre éducative de qualité de la maternelle au lycée • Un tissu associatif développé • Une offre de loisirs, sportive et culturelle, de qualité croissante • Des services sociaux bien présents, notamment l'aide à domicile des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> • Un faible niveau de satisfaction générale • Une faible prise en compte des attentes des jeunes (15-25 ans) • Un faible niveau de services médians (ceux des chefs lieux de canton) • Une contraction progressive des services publics • Une offre de santé publique et privée très insuffisante ; un dysfonctionnement des services d'urgence • Une mobilité difficile, liée à des services de transports inadaptés • Des services à l'emploi et à l'insertion insuffisants face à l'ampleur des enjeux

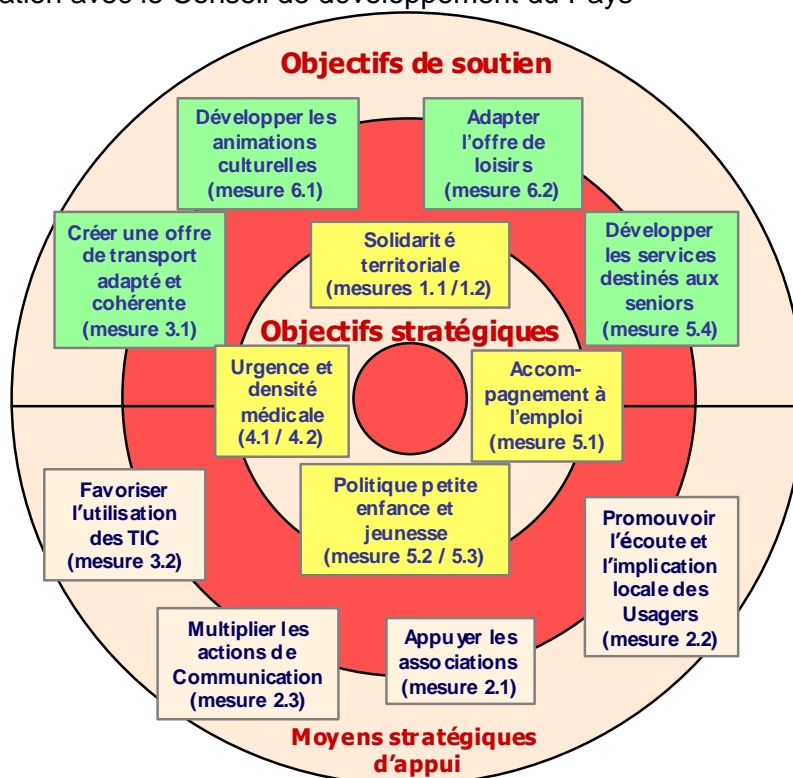
LES AMBITIONS DU PROJETS DE SERVICES

LES PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET DE SERVICES



LES OBJECTIFS DU PROJET DE SERVICES A 10 ANS

- ▶ Un large champ d'investigation, au delà des seuls services publics : tous les services privés, publics, associatifs dont bénéficient la population du territoire
- ▶ Une ambition déclinée en 6 chapitres (axes stratégiques) et 16 objectifs (mesures). Ces objectifs ont été hiérarchisés en fonction de leurs priorités par les élus, en concertation avec le Conseil de développement du Pays



LES AXES STRATEGIQUES

LES 6 AXES STRATEGIQUES DU PROJET DE SERVICES

- 1 Maintenir un équilibre géographique de l'offre de services et développer les complémentarités territoriales**
➤ 3 mesures, 4 actions
- 2 Accompagner la mutation des services**
➤ 3 mesures, 8 actions
- 3 Faciliter les mobilités et l'accès aux services**
➤ 2 mesures, 2 actions
- 4 Maintenir une qualité d'accès aux services de santé**
➤ 2 mesures, 4 actions
- 5 Favoriser l'intégration sociale et professionnelle des habitants**
➤ 5 mesures, 13 actions
- 6 Conforter l'avantage du Pays sur l'offre culturelle et de loisirs**
➤ 2 mesures, 7 actions

Page 6

VERS LA CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ESPACES DE SERVICES POLYVALENTS

Au terme la démarche, et au delà des actions répondant à des besoins sectoriels (transport, santé,...), les différents constats militent pour un développement à l'échelle du Pays d'un « réseau de services au public polyvalent ».

Ce dispositif cherchera à :

- maintenir ou attirer des prestataires de services dans les bourgs centres du Pays en leur proposant un cadre de travail de qualité (par la mutualisation de moyens,...)
- faciliter l'accès aux services de l'ensemble de la population et notamment de celle des franges rurales et périphériques du Pays
- répondre en particulier aux enjeux de l'emploi, de la formation et de l'insertion

Le dispositif reposera notamment :

- 1) *Pour les aspects physiques* sur la création de « **Centres multiservices** » dans les bourgs structurants du Pays et/ou des « **Points info polyvalents** » (points relais de proximité) qui gagneront à être adossés aux espaces numériques éclatés.
- 2) *Pour les aspects organisationnels* sur la mise en place d'une **équipe d'agents d'accueil polyvalents** (mis à disposition par les collectivités pour informer et orienter les usagers) et d'un **manager/coordination** à l'échelle du Pays, responsable du fonctionnement du dispositif et de l'animation du réseau de partenaires.
- 3) *Pour la gouvernance du dispositif* sur la mise en place d'une **Conférence territoriale sur les services** à l'échelle du Pays, permettant à travers l'organisation d'un groupe de travail la mobilisation des partenaires des services intervenants sur le Pays et la mise en cohérence des interventions.

